

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Première session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 9–10 février 2015

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 7 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2015/7-A/2

16 janvier 2015
ORIGINAL: ANGLAIS

AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT – PROGRAMME DE PAYS ZAMBIE 200157

Coût (dollars É.-U.)			
	Budget actuel	Augmentation	Budget révisé
Produits alimentaires	34 859 229	5 855 192	40 714 421
Espèces et bons	3 759 346	0	3 759 346
Développement et augmentation des capacités	0	2 495 428	2 495 428
Coût total pour le PAM	48 487 888	9 227 924	57 715 812

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM
(<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

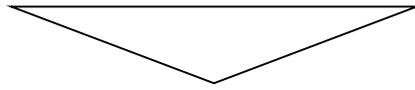
Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, M. C. Nikoi courriel: chris.nikoi@wfp.org
Bureau régional de
Johannesburg:

Directeur de pays: M. S. Cammelbeeck courriel: simon.cammelbeeck@wfp.org

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire de 9,2 millions de dollars É.-U. qui est proposée pour le programme de pays Zambie 200157 (WFP/EB.1/2015/7-A/2), ainsi que la prolongation de dix mois de ce programme, du 1^{er} mars 2015 au 31 décembre 2015.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

NATURE DE L' AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

1. La Zambie, qui compte parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, a connu plusieurs années consécutives de croissance économique, mais la pauvreté chronique¹, l'insécurité alimentaire saisonnière, un taux de 40 pour cent de malnutrition chronique² et l'accès limité à de l'eau propre³ et à l'assainissement prévalent encore dans les zones rurales. Les taux de rétention scolaire et d'achèvement de la scolarité du pays sont parmi les plus bas de la région. La Zambie affiche un coefficient Gini de 0,6, soit l'un des plus élevés au monde; 67 pour cent des habitants des zones rurales vivent dans la pauvreté⁴ – quatre fois plus que dans les zones urbaines.
2. Conformément à la stratégie de pays pour la Zambie (2011–2015), le PAM met en œuvre le programme de pays 200157 (2011–2015) à l'appui de la protection sociale pour les ménages vulnérables. Il consiste notamment à aider le Gouvernement à mener sa stratégie nationale de protection sociale et son programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale (ASPL).
3. Le programme de pays 200157 a fait l'objet de trois révisions budgétaires consécutives. Les révisions n° 2 et 3 portaient sur l'ajustement des coûts du transport terrestre, de l'entreposage et de la manutention, des coûts d'appui directs et d'autres coûts opérationnels directs. La révision n° 5 concernait l'augmentation du nombre de bénéficiaires du programme ASPL entre octobre 2014 et février 2015, conformément au plan du Gouvernement qui vise à atteindre 1 million d'enfants d'ici à la fin de l'année 2015⁵.
4. La présente révision budgétaire, qui produira effet de mars à décembre 2015, a pour objet:
 - i) de poursuivre la mise en œuvre du programme ASPL de manière à atteindre 1 million d'enfants et à intégrer des éléments probants de l'initiative pilote Achats au service du progrès dans le programme de repas scolaires; ii) de renforcer l'appui au développement et à l'augmentation des capacités au titre des composantes 1 et 2; et iii) d'introduire l'appui au renforcement de la résilience par le biais de l'initiative pour la résilience des communautés rurales (4R⁶) au titre de la composante 3. En outre, la révision appuiera l'élargissement du programme de transferts monétaires à vocation sociale et les interventions nutritionnelles conjointes Nations Unies-secteur privé au titre de la composante 2.
5. La révision budgétaire n° 6 permettra également:
 - d'aligner le programme de pays 200157 sur le Plan stratégique pour 2014–2017 et son cadre de résultats;
 - de relever de 3 pour cent les coûts d'appui directs, qui passeraient ainsi de 6,7 millions de dollars à 6,9 millions de dollars;
 - d'ajuster le taux de transport terrestre, d'entreposage et de manutention de manière à prendre en compte l'augmentation des frais de manutention et de transport; et

¹ Sur l'ensemble de la population, 42,3 pour cent de personnes vivent dans des conditions de pauvreté extrême. *Zambia Demographic Health Survey* (Enquête démographique et sanitaire) (ZDHS), 2007.

² ZDHS, 2014.

³ Selon l'Enquête démographique et sanitaire de 2007, 59 pour cent de Zambiens n'ont pas accès à de l'eau propre.

⁴ Rapport intérimaire sur les objectifs du Millénaire pour le développement, 2013.

⁵ Le maïs et les légumes secs consommés dans les écoles sont cultivés localement.

⁶ Le sigle 4R fait référence à la réduction des risques liés aux catastrophes, à l'assurance, au microcrédit et à l'épargne.

- d'augmenter le budget global, qui se montera à 57,7 millions de dollars contre 48,5 millions de dollars précédemment.

JUSTIFICATION

Activités en cours

6. En conformité avec le Plan stratégique pour 2014–2017, le programme de pays 200157 a pour objectifs de:
 - valoriser le capital humain par des programmes de protection sociale appuyés par une aide alimentaire en nature et sous forme de bons, des activités d'alimentation scolaire et un appui aux groupes vulnérables (Objectif stratégique 2);
 - améliorer la gestion des risques liés aux catastrophes et les interventions d'urgence en renforçant la capacité du Gouvernement de réduire la vulnérabilité face aux chocs climatiques, aux catastrophes et à la dégradation de l'environnement (Objectif stratégique 3); et
 - développer les débouchés commerciaux des petits exploitants en intensifiant les achats de produits alimentaires locaux destinés aux programmes de protection sociale (Objectif stratégique 4)⁷.
7. En Zambie, le PAM soutient également des activités complémentaires comme l'intégration de la nutrition dans les programmes ASPL, appui au Gouvernement et aux partenaires dans la mise en œuvre des interventions relevant de l'initiative Renforcer la nutrition (SUN) et dans l'établissement d'un réseau d'entreprises SUN⁸, et le renforcement de la résilience des petits exploitants par le biais de l'initiative 4R.
8. À sa demande, la Zambie a rejoint les pays de l'initiative "Unis dans l'action". Le programme de pays 200157 est aligné sur le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, qui a été élaboré en parallèle avec le sixième Plan national de développement.

Composante 1 – Programme de repas scolaires

9. Le programme ASPL sera élargi conformément à l'objectif du Gouvernement d'atteindre 1 million d'écoliers d'ici fin 2015. Le Gouvernement fournit actuellement toutes les céréales et couvre les coûts de transport secondaire. Le PAM renforcera les capacités du Gouvernement d'opérer la transition vers un programme ASPL multisectoriel pleinement intégré en encourageant la prise en charge par les pouvoirs publics et l'établissement d'un cadre juridique. Le programme sera évalué à l'aide de l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation et d'un outil d'analyse coûts-avantages. Les résultats serviront à encourager les partenaires de nombreux secteurs à adopter le programme ASPL. La stratégie de retrait sera définie conjointement avec le Gouvernement et englobée au prochain programme de pays. Les petits exploitants seront

⁷ Objectif stratégique 2 – Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition en créant ou en reconstituant les moyens d'existence, en particulier dans des milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence. Objectif stratégique 3 – Réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays, à même de couvrir leurs propres besoins alimentaires et nutritionnels. Objectif stratégique 4 – Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim.

⁸ Le PAM fera office de facilitateur auprès des gouvernements, du secteur privé et de la société civile en vue d'influer sur les politiques et de mettre en œuvre des initiatives promouvant la nutrition.

mis en relation avec les écoles au moyen de consultations menées à plusieurs niveaux pour définir les domaines qui nécessitent des améliorations ou un appui.

10. Le PAM a adopté pour l'ensemble de la Zambie une programmation qui prend en compte les questions de nutrition, parallèlement à une approche multiple de la lutte contre la dénutrition. En plus de fournir des repas nutritifs composés de céréales, de légumes secs et d'huile végétale, le programme ASPL comportera des activités d'éducation nutritionnelle notamment en utilisant les jardins scolaires pour initier les enfants à la diversification du régime alimentaire et à la nutrition.
11. Le PAM collaborera avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Fonds des Nations Unies pour la population dans le cadre d'interventions visant à abaisser le taux de retard de croissance qui est actuellement de 40 pour cent², la mortalité maternelle et néonatale⁹ et la dénutrition chez les adolescents dans le but de rompre le cycle de la malnutrition. La Zambie fait partie des quatre pays qui expérimentent un programme nutritionnel fondé sur des initiatives en cours portant sur la santé et les grossesses non désirées chez les adolescentes, programme qui sera intégré au programme ASPL et prendra en compte les facteurs contribuant à la vulnérabilité des adolescents comme le VIH/sida¹⁰. En Zambie le taux de prévalence du VIH est de 12,7 pour cent¹¹.
12. Au terme du programme pilote Achats au service du progrès en 2014, des éléments comme l'intégration des organisations d'agriculteurs aux marchés seront incorporés au programme ASPL. En partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Ministère de l'agriculture zambien, le PAM mettra en place une filière d'approvisionnement en denrées agricoles d'un bon rapport coût-efficacité pour répondre aux besoins du programme ASPL. En sa qualité de chef de file pour les questions ayant trait au développement des centres de regroupement de la production et à la manutention après-récolte, le PAM appuiera l'assurance qualité des produits alimentaires dans la chaîne de valeur. En outre, il aidera les petites exploitantes à faire progresser l'égalité des sexes.

Composante 2 – Sécurité alimentaire des groupes vulnérables

13. Le PAM secondera le Gouvernement dans les domaines des politiques, du plaidoyer, des conseils, de l'assistance technique et du développement des capacités sur le plan de la nutrition¹². Des activités intégrant la dimension nutritionnelle seront mises en œuvre dans le cadre de nouveaux programmes ou de programmes existants.
14. Avec l'appui du mouvement SUN, le PAM et la FAO mettront en œuvre un programme prenant en compte la nutrition qui encourage l'utilisation de denrées locales dans l'alimentation complémentaire. Le renforcement de la disponibilité de produits alimentaires adaptés au contexte et de leur accès soutient l'agriculture locale et améliore la nutrition au cours des 1 000 premiers jours de la vie; un cofinancement est attendu de la FAO. D'autres activités mises en œuvre par le biais du réseau d'entreprises SUN encourageront la

⁹ ZDHS, 2014. Le taux de mortalité maternelle est de 398 pour 100 000 naissances vivantes; le taux de mortalité néonatale est de 24 pour 1 000 naissances vivantes.

¹⁰ En novembre 2014, ce projet en était à la phase de conception et devrait démarrer en 2015.

¹¹ Le Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH/sida, 2013.

¹² La Banque mondiale mène à bien une évaluation des capacités de la Commission nationale de l'alimentation et de la nutrition, dont les conclusions serviront à l'élaboration de ces interventions. Les activités de développement des capacités comprennent des formations, des visites d'étude et la participation à l'élaboration de politiques et à la planification logistique.

production locale d'aliments nutritifs dont certains contribueront à prévenir le retard de croissance.

Composante 3 – Gestion des risques liés aux catastrophes et intervention

15. Cette composante sera élargie afin d'inclure l'appui au renforcement de la résilience dans le cadre de l'initiative R4; les activités prévues à cet effet comprendront le renforcement des systèmes et le développement des capacités des ressources humaines pour le suivi de l'alerte rapide par les communautés, sur la base d'un indice de capacité national établi en novembre 2014.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DE LA RÉÉVALUATION

16. Le rapport d'évaluation de 2014 a formulé deux recommandations principales, qui seront intégrées dans le programme de pays 200157 dans le cadre de la présente révision budgétaire:

- donner une plus grande priorité au renforcement des capacités et à l'assistance technique; et
- renforcer l'appui à l'amélioration des chaînes de valeur agricole dans le cadre des Achats au service du progrès et du programme ASPL.

OBJET DE LA PROLONGATION ET DE LA RÉVISION BUDGÉTAIRE

17. La révision budgétaire 6, qui aura effet pendant 10 mois de mars 2015 à décembre 2015, couvrira les changements proposés ci-après:

- Composante 1: Programme de repas scolaires:
 - ◇ élargir le programme ASPL en vue d'atteindre 1 million d'écoliers;
 - ◇ augmenter le budget affecté au développement des capacités du Gouvernement à gérer durablement le programme ASPL; et
 - ◇ intégrer dans le programme ASPL les éléments de l'initiative pilote Achats au service du progrès qui ont donné de bons résultats.
- Composante 2: Sécurité alimentaire des groupes vulnérables:
 - ◇ appuyer l'expansion du développement des capacités au sein du Ministère du développement communautaire et de la santé maternelle et infantile;
 - ◇ élargir le programme de transferts monétaires à vocation sociale, concourir à la sélection d'un prestataire de services financiers et à la formation à l'utilisation d'ordinateurs tablettes pour la collecte et le traitement de données; et
 - ◇ soutenir les travaux menés conjointement par les Nations Unies et le secteur privé à l'appui d'une meilleure nutrition¹³.

¹³ Ceux-ci comprennent notamment le cadre relatif aux 1 000 jours les plus critiques, le Plan stratégique national relatif à l'alimentation et à la nutrition et la Politique nationale de protection sociale. En outre, le PAM héberge le Secrétariat du Groupe de travail technique des Nations Unies sur la nutrition.

- Composante 3: Gestion des risques liés aux catastrophes et intervention:
 - ◊ amplifier la gestion des risques liés aux catastrophes et la capacité d'intervention pour inclure le renforcement de la résilience dans le cadre de l'initiative 4R.

18. Le bureau de pays Zambie intègre les questions d'égalité entre les sexes dans tous ses domaines d'activité pour veiller à ce que les besoins des hommes, des femmes, des garçons et des filles soient pris en compte lors de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi des programmes. Des outils de suivi répertorient les progrès accomplis par les hommes et les femmes, par exemple en matière de prise de décisions ou d'accès aux ressources. Le bureau de pays formera son personnel à l'analyse de la problématique hommes-femmes, aux questions de protection et à l'application des principes d'égalité des sexes. Conformément à l'initiative Achats au service du progrès et aux objectifs d'intégration des questions d'égalité hommes-femmes, le PAM continuera d'appuyer l'accès des femmes à la technologie permettant d'alléger la charge de travail, aux compétences gestionnaires, aux notions financières et au développement des capacités.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR TYPE D'ACTIVITÉ									
Activité	Nombre actuel			Augmentation			Nombre révisé		
	Garçons/hommes	Filles/femmes	Total	Garçons/hommes	Filles/femmes	Total	Garçons/hommes	Filles/femmes	Total
Alimentation scolaire	422 204	439 437	861 641	73 684	64 675	138 359	495 888	504 112	1 000 000
Sécurité alimentaire des groupes vulnérables	252 840	271 160	524 000	–	–	–	252 840	271 160	524 000
TOTAL	675 044	710 597	1 385 641	73 684	64 675	138 359	748 728	775 272	1 524 000

TABLEAU 2: RATION ALIMENTAIRE QUOTIDIENNE RÉVISÉE (g/personne/jour)	
	Composante 1 – Alimentation scolaire
Céréales	120
Légumes secs	20
Huile végétale	10
TOTAL	150
Kcal/jour	150
% kcal d'origine protéique	11,1
% kcal d'origine lipidique	23,5
Nombre de jours d'alimentation	22 jours par mois pendant 9 mois au cours de l'année scolaire

BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES

19. La présente révision budgétaire reflète les besoins supplémentaires découlant de l'augmentation du nombre des bénéficiaires du programme ASPL. Toutes les céréales sont fournies par le Gouvernement dans le cadre de sa contribution en nature au programme qui prendra en charge le transport direct aux écoles de 40 pour cent des céréales. La stratégie d'achat du bureau de pays pour les légumes secs prévoit d'associer les fournisseurs locaux chaque fois que possible, en s'appuyant sur le programme Achats au service du progrès. Le bureau de pays cherchera également à acheter sur place de l'huile végétale enrichie.

TABLEAU 3: BESOINS EN VIVRES/ESPÈCES ET BONS, PAR COMPOSANTE

	Vivres/bons	Besoins actuels	Augmentation	Total révisé
Composante 1	Vivres (<i>en tonnes</i>)	42 371	9 058	51 429
Composante 2	Vivres (<i>en tonnes</i>)	9 872	–	9 872
	Espèces et bons (<i>en dollars</i>)	2 880 000	–	2 880 000

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Produits alimentaires			
Céréales	5 408	1 243 822	
Légumes secs	2 434	1 397 749	
Huile et matières grasses	1 217	1 277 643	
Total, produits alimentaires	9 058	3 919 215	
Transport extérieur		210 020	
Transport terrestre, entreposage et manutention		1 096 306	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		629 652	
Produits alimentaires et coûts connexes¹		5 855 192	5 855 192
Développement et augmentation des capacités		2 495 428	2 495 428
Coûts opérationnels directs			8 350 621
Coûts d'appui directs (voir l'annexe I-B) ²			273 608
Total des coûts directs du projet			8 624 228
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³			603 696
COÛT TOTAL POUR LE PAM			9 227 924

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs	173 108
Dépenses de fonctionnement et autres	50 000
Voyages et transport	50 500
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	273 608

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Résultats transversaux		
Problématique hommes-femmes Amélioration de l'égalité entre les sexes et autonomie accrue des femmes	Proportion de femmes bénéficiaires exerçant des responsabilités au sein des comités de gestion de projet Proportion de femmes bénéficiaires exerçant des responsabilités au sein des comités de gestion de projet Proportion de femmes membres de comités de gestion de projet ayant reçu une formation sur les modalités de distribution de vivres, d'espèces ou de bons	Les conseils d'éducation de district et les communautés continuent de faire valoir l'importance de l'égalité des sexes et de l'autonomie Le programme ASPL continue de recevoir un appui financier du Gouvernement et des donateurs
Partenariats Coordination des interventions d'assistance alimentaire et mise en place et maintien de partenariats	Proportion des activités du projet exécutées avec la participation de partenaires complémentaires Nombre d'organisations partenaires fournissant des intrants et des services complémentaires Montant des fonds complémentaires alloués au projet par des partenaires (y compris des ONG, la société civile, des organisations du secteur privé, des institutions financières internationales et des banques régionales de développement)	Les partenaires demeurent déterminés et disposent des ressources nécessaires pour fournir des intrants et des services complémentaires à l'appui du programme ASPL
Protection et responsabilité à l'égard des populations touchées Fourniture et utilisation de l'assistance du PAM dans des conditions satisfaisantes en termes de sécurité, de transparence et de respect de la dignité	Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation) Proportion d'hommes bénéficiant d'une assistance informés au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation) Proportion de femmes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation) Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir Proportion d'hommes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir Proportion de femmes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir	Le Gouvernement et le personnel du PAM continuent de faire valoir l'importance de la responsabilité à l'égard des populations touchées et la nécessité de protéger les bénéficiaires tandis qu'est mis en œuvre le programme ASPL



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Objectif stratégique 3: Réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels		
Effet direct 3.1 Amélioration des débouchés permettant aux producteurs et aux commerçants d'écouler les produits agricoles et alimentaires aux niveaux régional, national et local	Produits alimentaires achetés par le biais de systèmes de regroupement de la production auxquels participent les petits exploitants, en pourcentage des achats effectués aux niveaux régional, national et local Proportion d'aliments achetés à des fournisseurs régionaux, nationaux et locaux, en pourcentage de ceux distribués par le PAM dans le pays	La politique relative à la commercialisation des produits agricoles encourage la participation du secteur privé dans ce domaine
Effet direct 3.2 Amélioration de la capacité des acteurs nationaux à réduire la faim et la malnutrition	Stratégie de transfert des responsabilités élaborée et mise en oeuvre [1= pas fait; 2= en partie; 3= fait] Augmentation (en pourcentage) des fonds alloués par le Gouvernement aux outils de lutte contre la faim dans le cadre des plans d'action nationaux (sur la base de la monnaie locale) Augmentation (en pourcentage) de la production d'aliments enrichis, y compris les suppléments nutritionnels et les produits nutritionnels spéciaux	Les pouvoirs publics demeurent déterminés à lutter contre la faim et à améliorer la nutrition
Effet direct 3.3 Renforcement de la capacité des pays, des communautés et des institutions en matière de réduction des risques	Indice de capacité nationale: programmes en faveur de la résilience Proportion des communautés ciblées dont la capacité de gérer les chocs et les risques climatiques s'est améliorée avec l'appui du PAM	Certains membres des structures communautaires de gestion des catastrophes sont en mesure de coordonner et de superviser la mise en œuvre d'activités visant à renforcer la résilience Un cadre de gestion des risques de catastrophe est en place pour éclairer la programmation en la matière au niveau national et infranational
Produit 3.1 Quantité accrue de produits alimentaires achetés par le PAM sur les marchés régionaux, nationaux et locaux et à de petits exploitants	Quantité de produits alimentaires achetés localement à des systèmes de regroupement de la production favorables aux petits exploitants (en tonnes) Quantité de produits alimentaires achetés localement dans le cadre du système d'achats locaux et régionaux (en tonnes) Nombre de petits exploitants ayant bénéficié d'un appui Nombre d'organisations paysannes ayant bénéficié d'une formation sur l'accès aux marchés et les traitements après récolte	



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Produit 3.2 Quantité accrue d'aliments enrichis, d'aliments complémentaires et de produits nutritionnels spéciaux achetés par le PAM à des fournisseurs locaux	Quantité d'aliments enrichis, d'aliments complémentaires et de produits nutritionnels spéciaux achetés à des fournisseurs locaux	
Produit 3.3 Dispositifs et cadres réglementaires nationaux mis en place en matière de nutrition, d'alimentation scolaire et de filets de sécurité	Nombre de programmes nationaux élaborés avec l'appui du PAM (nutrition, alimentation scolaire, filets de sécurité) Nombre de politiques nationales concernant les filets de sécurité ayant une dimension nutritionnelle Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type	Le Gouvernement demeure déterminé à traiter les questions liées à la nutrition et à la lutte contre la faim
Produit 3.4 Systèmes nationaux de suivi de l'évolution de la sécurité alimentaire et de la nutrition renforcés	Nombre de rapports de suivi/surveillance sur la sécurité alimentaire et la nutrition établis avec l'aide du PAM Nombre d'homologues gouvernementaux formés à la collecte et à l'analyse des données sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle	Des postes-sentinelles sont établis et pleinement opérationnels
Produit 3.5 Appui fourni aux filets de sécurité nationaux concernant la sécurité alimentaire, la nutrition, l'éducation, les avoirs des communautés et la contribution globale au renforcement de la résilience	Nombre de personnes formées, par sexe et type de formation Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type	Des partenariats sont noués entre le PAM et diverses parties prenantes
Objectif stratégique 4: Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim		
Effet direct 4.1 Amélioration de l'équité d'accès et de recours à l'éducation	Scolarisation: taux annuel moyen de variation du nombre d'enfants inscrits dans les écoles primaires aidées par le PAM Taux de fréquentation dans les écoles primaires aidées par le PAM Taux d'abandon dans les écoles primaires aidées par le PAM Rapport filles/garçons parmi les enfants inscrits dans les écoles primaires aidées par le PAM	Les pouvoirs publics maintiennent leur engagement et continuent d'allouer des ressources au programme d'alimentation scolaire Le Ministère de l'éducation procède à l'harmonisation des fonctions et de la dotation en effectifs du programme ASPL
Effet direct 4.2 Renforcement des capacités et accroissement de la prise en charge des activités au profit de la lutte contre la dénutrition et de l'amélioration de l'accès à	Indice de capacité nationale: alimentation scolaire	Le Gouvernement continue de financer le programme ASPL

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
l'éducation aux niveaux régional, national et communautaire		
<p>Effet direct 4.3</p> <p>Réduction de la dénutrition, y compris des carences en micronutriments, chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants d'âge scolaire</p>	<p>Proportion d'enfants recevant l'apport alimentaire minimum acceptable</p> <p>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération (en %)</p> <p>Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)</p>	<p>Un financement est disponible et le Gouvernement est déterminé à mettre en œuvre dans les zones ciblées les activités axées sur la nutrition et la prise en charge du VIH</p>
<p>Produit 4.1</p> <p>Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Nombre d'institutions bénéficiant d'une assistance (par exemple écoles, dispensaires), en pourcentage du nombre prévu</p>	<p>Le bureau de pays est doté de ressources financières suffisantes pour appuyer le programme ASPL</p> <p>La production des communautés d'agriculteurs est suffisante pour qu'elles puissent distribuer des vivres dans leurs districts</p>
<p>Produit 4.2</p> <p>Conseils sur les politiques et appui technique fournis en vue d'améliorer la gestion de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'alimentation scolaire</p>	<p>Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type</p>	<p>Le bureau de pays est doté de ressources financières suffisantes pour appuyer le programme ASPL</p>
<p>Produit 4.3</p> <p>Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Valeur totale des bons distribués (bons d'alimentation/bons d'achat) aux bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage de la valeur prévue</p>	<p>Le bureau de pays est doté de ressources financières suffisantes et est en mesure d'appuyer le programme dans les zones d'intervention</p>



LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

4R	initiative pour la résilience des communautés rurales
ASPL	(programme) d'alimentation scolaire utilisant la production locale
FAO	
SUN	Renforcer la nutrition
ZDHS	<i>Zambia Demographic Health Survey</i> (enquête démographique et sanitaire)